

**L'assemblée générale annuelle
du Comité canadien pour l'allaitement
le 16 avril 2015**



The National Authority for the Baby-Friendly Initiative
L'Organisme national responsable de l'Initiative des amis des bébés

www.breastfeedingcanada.ca

Notre vision :

L'allaitement maternel est la norme culturelle pour l'alimentation du nourrisson au Canada.

Notre mission :

Protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel au Canada comme mode d'alimentation normal du nourrisson.

Le conseil d'administration du Comité canadien pour l'allaitement (CCA)

Rotation Substituts coprésidentes

Marianne Brophy, Eileen Chuey,
Janet Murphy-Goodridge, Michelle
LeDrew, Dianne Nikiforuk

Secrétaire des adhésions

Linda Romphf
lbromphf@shaw.ca

Trésorière

Dianne Nikiforuk
ronaldrnikiforuk@mac.com

Coprésidentes du comité d'évaluation de l'IAB du CCA

Marianne Brophy
mbrophy@telus.net

Michelle LeDrew
Michelle.LeDrew@iwk.nshealth.ca

Coprésidentes du comité P/T de mise en oeuvre de l'IAB

Janet Murphy Goodridge
wiljan@nf.sympatico.ca

Janet Walker
jwalker@phsa.ca

Représentantes du CCA auprès des
groupes de travail mixtes de Santé Canada

Geneviève Courant
gcourant@sympatico.ca

Michelle LeDrew
Michelle.LeDrew@iwk.nshealth.ca

Secrétaire

Donna Brown
browncd@rogers.com

Le Comité canadien pour l'allaitement

Les rapports de 2014 (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014)

Le rapport annuel de la présidente du CCA

Rapport des coprésidentes du 16 avril 2015 pour l'année 2014

Résumé général

Le Comité canadien pour l'allaitement (CCA) est un organisme sans but lucratif enregistré voué à la protection, à la promotion et au soutien de l'allaitement maternel comme méthode normale d'alimentation du nourrisson et à la mise en œuvre de l'Initiative des amis des bébés (IAB) au Canada.

Le CCA est un organisme bénévole qui ne reçoit pas de fonds publics ou privés.

Les membres du CCA

Peuvent devenir membres du CCA les personnes de nationalité canadienne qui s'intéressent à réaliser volontairement la mission du CCA et qui ne sont d'aucune façon associées à une compagnie dont les produits se retrouvent dans le champ d'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* de l'OMS et des résolutions ultérieures de l'AMS et dont la demande a été approuvée par le conseil d'administration. Les catégories de membre et les droits d'adhésion du CCA sont décrits dans le règlement administratif du CCA.

Les droits d'adhésion (30 \$) doivent être payés chaque année au plus tard à la fin de mars. Les rappels automatiques et le paiement en ligne des droits d'adhésion sont gérés à partir du site Web. Ces droits d'adhésion servent à payer les frais du CCA comme les réunions par téléconférence, la participation des représentantes du CCA au comité sur la nutrition de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) et la participation des déléguées du CCA aux réunions de l'OMS à l'intention des coordonnateurs de l'IAB dans les pays industrialisés.

On peut se procurer des formulaires d'adhésion à l'adresse <http://www.breastfeedingcanada.ca>.

La responsabilité financière

Dianne Nikiforuk surveille la trésorerie, sous la direction de la société Feddema and Company, Chartered Accountants, en Alberta.

Le conseil d'administration

Marianne Brophy, Eileen Chuey, Janet Murphy Goodridge, Janet Walker, Michelle LeDrew et Dianne Nikiforuk, coprésidentes suppléantes

Kathy Venter, présidente sortante

Janet Murphy Goodridge et Janet Walker, coprésidentes du comité P/T permanent de mise en œuvre de l'IAB

Marianne Brophy et Michelle LeDrew, coprésidentes du comité permanent d'évaluation de l'IAB

Dianne Nikiforuk, trésorière

Linda Romphf, adhésions et liaison avec le site Web

Donna Brown, secrétaire de séance

Représentantes du CCA auprès de groupes d'experts de Santé Canada :

Geneviève Courant, représentante auprès du groupe de travail mixte sur la NNNTS et du comité sur la nutrition de la SCP

Michelle LeDrew, représentante du CCA auprès du comité de surveillance pour la révision de *Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales* (ASPC)

Les activités du CA

Pendant l'année 2014, il y a eu :

- 8 réunions du conseil d'administration du CCA (16 janv., 20 févr., 20 avril, 15 mai, 19 juin, 7 août, 18 sept., 28 oct.),
- 6 réunions du comité provincial/territorial (13 janv., 10 mars, 12 mai, 14 juillet, 8 sept., 10 nov.),
- 8 réunions du comité d'évaluation (9 janv., 13 févr., 13 mars, 4 avril, 21 mai, 11 sept., 9 oct., 27 nov.),
- d'innombrables heures données par des membres,

La collaboration avec les comités provincial/territorial de mise en œuvre de l'IAB et d'évaluation de l'IAB du CCA pour continuer à travailler en vue d'un système inclusif et durable de mise en œuvre et d'évaluation de l'IAB.

Les membres du conseil d'administration participent tous aux travaux soit du comité P/T ou du comité d'évaluation de l'IAB du CCA et souvent des deux. Cela crée une étroite collaboration et une étroite consultation quant à tout le travail entrepris.

L'examen et la révision du règlement administratif du CCA, en consultation avec un spécialiste du droit : Le règlement administratif a été mise à jour et présenté conformément aux exigences d'Industrie Canada. Il est censé se faire approuver à l'AGA du 16 avril 2015.

Le conseil d'administration poursuit ses efforts de consultation et de collaboration au sujet de questions clés comme :

- Les révisions au document intitulé *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations pour l'enfant âgé de 6 à 24 mois* de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) ont été publiés en avril 2014. Geneviève Courant a représenté le CCA et elle s'est jointe à des représentants de Santé Canada, de la Société canadienne de pédiatrie et de Les diététistes du Canada pour élaborer des recommandations en matière de santé et de nutrition pour les nourrissons et les enfants au Canada. Ce qui était primordial pour ce travail, c'était d'assurer l'intégration des principes de l'IAB, en se concentrant davantage sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* et sur les résolutions ultérieures de l'AMS dans le cadre de la politique sur la nutrition. Il s'agit d'un engagement considérable en temps et en expertise, et le CCA remercie M^{me} Courant de son dévouement. Le conseil d'administration élabore des messages clés du groupe de travail mixte sur la NNNTS en vue de les afficher dans le site Web du CCA en 2015.
- La révision du document *Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales* de l'ASPC. Michelle LeDrew continue à représenter le *Comité canadien pour l'allaitement* et à participer aux travaux du comité de surveillance pour la révision de *Les soins à la mère et au nouveau-né dans une perspective familiale : lignes directrices nationales*. On prévoit que les révisions seront achevées en 2016 et que les chapitres seront publiés au fur et à mesure qu'ils seront prêts. Le premier chapitre, Introduction et principes, a été achevé et il sera publié en 2015. Le travail achève sur le chapitre sur la période précédant la conception et il avance sur les chapitres sur la période prénatale, l'accouchement et la période postpartum. La rédaction du chapitre sur l'allaitement maternel a débuté en 2014 sous la direction de Marina Green, à titre de rédactrice principale. Michelle LeDrew fait aussi partie de l'équipe de rédaction du chapitre sur l'allaitement maternel. Il s'agit d'un engagement considérable en temps et en expertise, et le CCA remercie M^{mes} LeDrew et Green de leur dévouement.

Des membres du CCA ont assisté à la 8^e réunion internationale des coordonnateurs de pays de l'IHAB organisée par l'OMS et à des centres de liaison des pays industrialisés à Vilnius, en Lettonie, du 6 au 8 juin 2014. La réunion avait pour objectifs d'échanger des connaissances et des pratiques en matière de l'IHAB fondées sur des données probantes et de renforcer le réseau des coordonnateurs. Les trois thèmes abordés lors des exposés, des discussions et du travail en groupe étaient : les contraintes quant à la mise en œuvre des normes de soins de l'IHAB dans les pays industrialisés, le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* dans le cadre de l'IAB et les expansions de l'IHAB et des soins favorables aux bébés. Marcus Stahlhofer, représentant de l'OMS, a expliqué l'IHAB en utilisant un cadre des droits de la personne et il a abordé la reddition de comptes et la présentation des rapports en matière de mise en œuvre du Code à l'échelle du pays. Cette année, 32 pays y étaient représentés et les coordonnateurs des pays ont rempli des questionnaires en profondeur avant la réunion sur la situation de l'IAB et du Code dans leurs pays

respectifs. Ces données ont été compilées et présentées lors de la réunion par Julie Stufkens de la Nouvelle-Zélande, agissant à titre de coordonnatrice pour le groupe au cours des deux dernières années. La prochaine réunion, en 2016, célébrera le 25^e anniversaire de l'IHAB et elle aura lieu au siège social de l'OMS, à Genève. Cette réunion sera ouverte à tous les pays qui travaillent sur l'IHAB.

Le comité d'évaluation de l'IAB poursuit ses efforts visant à soutenir la démarche de l'IAB dans les provinces et les territoires, en organisant des évaluations, en servant de mentors à des candidats-évaluateurs et en examinant, révisant et mettant à jour les documents d'évaluation. On a achevé l'outil d'évaluation pour les indicateurs intégrés et on est en train de l'évaluer sous la direction de Marina Green et de Marianne Brophy. On a tenu deux ateliers de formation des évaluateurs au Manitoba et en Ontario au printemps 2014. Voyez le rapport du comité d'évaluation de l'IAB pour avoir plus de détails.

Le symposium national sur l'Initiative des amis des bébés, les 16 et 17 avril 2015, à Edmonton, en Alberta. On a créé un comité en 2014 sous la direction d'Eileen Chuey pour planifier un symposium national sur l'Initiative des amis des bébés à Edmonton, en Alberta, en avril 2015. Les membres de ce comité sont : Isabelle Melançon, Tina Swinamer, Janet Murphy Goodridge, Dianne Nikiforuk, Maxine Scringer-Wilkes et Kathy Venter. La planification est bien entamée avec des sujets relatifs aux initiatives de l'IAB en matière d'hôpitaux et de services de santé communautaire. Des conférenciers ont été choisis d'un peu partout au Canada et ils comprennent plusieurs membres du CCA. Le médecin hygiéniste en chef du Canada a été invité à prononcer le discours d'ouverture au nom de l'Agence de la santé publique du Canada. Le comité de planification travaille en étroite collaboration avec des membres du comité pour l'allaitement de l'Alberta à l'organisation de ce symposium.

Des contrats en ligne sur la préparation pour nourrissons avec des normes de l'IAB ont été négociés par certaines provinces plutôt que des contrats individuels d'établissement. On s'efforce de s'aligner sur le *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* de l'OMS et sur les résolutions ultérieures de l'AMS. Un comité ad hoc des comités P/T et d'évaluation du CCA s'est réuni à quelques reprises en 2014 pour explorer les possibilités de créer des contrats nationaux.

Les membres du conseil d'administration et du comité d'évaluation ont cerné les besoins en matière de **couverture d'assurance**.

Les finances : Les membres du conseil d'administration ont examiné les pressions financières (notamment les frais d'assurance et le manque de soutien administratif). Le conseil d'administration et les comités P/T et d'évaluation discutent de stratégies visant la durabilité financière à long terme.

Le site Web du CCA : Tom Cahill a assumé le rôle de webmestre du CCA en 2014. Voyez le rapport sur l'utilisation du Web ci-joint.

Remerciements : Le CCA tient à reconnaître la retraite à venir de Dianne Nikiforuk et de Suzanne Dionne pour leur dévouement et leur soutien à l'égard du CCA pendant de nombreuses années.

Le CCA reconnaît l'engagement croissant à l'endroit de l'Initiative des amis des bébés dans tout le pays. Le soutien manifesté pour le travail est évident d'après le nombre croissant de demandes de renseignements de personnes et d'établissements de toutes sortes.

Nous remercions en particulier les membres du conseil d'administration pour le travail exemplaire accompli au cours de la dernière année. Le conseil d'administration du CCA tient aussi à remercier Kathy Venter de son leadership et de son engagement à l'égard de l'œuvre du CCA à titre de présidente pendant plusieurs années.

Janet Murphy Goodridge et Michelle LeDrew
Coprésidentes suppléantes actuelles du CCA

Comité provincial/territorial de mise en oeuvre de l'Initiative des amis des bébés du CCA Rapport au Comité canadien pour l'allaitement

Contexte

Le comité provincial/territorial de mise en oeuvre de l'IAB du CCA (comité P/T) est l'un des deux comités permanents du Comité canadien pour l'allaitement (CCA). Le comité P/T a été créé pour la première fois en mars 2001 et il a été restructuré en avril 2008. Toutes les provinces et tous les territoires, l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) et la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits de Santé Canada (DGSPNI) sont représentés au sein du comité.

L'un des objectifs primaires du comité, c'est de renforcer les capacités pour la mise en œuvre de l'Initiative des amis des bébés (IAB) au Canada. On atteint cet objectif en faisant part de l'expertise, des ressources et de l'expérience à l'appui de l'allaitement maternel et des pratiques exemplaires en matière de l'IAB. Les solides membres du comité permettent l'échange efficace de renseignements entre le CCA et les provinces et les territoires. Janet Murphy-Goodridge (Terre-Neuve-et-Labrador) et Janet Walker (Colombie-Britannique) coprésident ce comité.

Les réunions

Le comité P/T a tenu six réunions ordinaires par conférence téléphonique en 2014. Les membres ont été convoqués à d'autres réunions de groupe de travail pour créer un plan de travail quinquennal pour le comité P/T et pour discuter de la faisabilité d'un contrat national en matière de préparation pour nourrissons aligné sur les normes de l'IAB et en particulier sur le *Code de commercialisation des produits de remplacement du lait maternel* de l'OMS.

On a continué les séances d'orientation pour les nouveaux membres avant leur participation à une réunion ordinaire. On y passe en revue les renseignements sur l'historique et le contexte du CCA, ainsi que les buts et objectifs du comité P/T.

Les activités

L'IAB au Canada

Le comité P/T assure un forum pour le dialogue et l'échange de connaissances continus par l'entremise de conférences téléphoniques régulières, la discussion par courriel et l'échange de ressources clés sur divers sujets. Les membres du comité ont indiqué ce qui se passe dans leur province ou territoire par rapport aux sujets suivants :

- La mise en œuvre de l'IAB, notamment le respect du *Code de commercialisation des produits de remplacement du lait maternel* de l'OMS;
- L'élaboration de politiques et de pratiques exemplaires à l'appui de l'IAB;
- La formation du personnel – le contenu et la prestation de cours et des congrès et colloques sur l'allaitement maternel;
- La collecte de données – la méthodologie au sujet du début, de l'exclusivité et de la durée de l'allaitement maternel;
- Les méthodes de communication, notamment le recours aux médias sociaux pour transmettre des messages clés;
- Les modèles provinciaux de mesure et de surveillance du rendement de l'IAB.

La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations pour l'enfant âgé de 6 à 24 mois – énoncé conjoint de Santé Canada, la Société canadienne de pédiatrie, Les diététistes du Canada et le Comité canadien pour l'allaitement

Les membres du comité P/T ont répondu à la démarche de consultation pour l'examen et la mise à jour du document *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations pour l'enfant âgé de 6 à 24 mois* (NNNTS). Nous remercions Geneviève Courant (Ontario) d'avoir officiellement représenté le CCA au sein du Groupe de travail mixte et la D^{re} Laura Haiek (Québec) de sa participation en tant que membre du Groupe consultatif d'experts sur la nutrition du nourrisson. Les messages fondamentaux des recommandations révisées du NNNTS ont été résumés dans un document qu'on a distribué aux membres du comité P/T pour donner des messages cohérents en expliquant les recommandations auprès des fournisseurs de soins de santé et du grand public.

Les exposés oraux au comité P/T

Il y a eu des exposés oraux officiels en 2014 sur les sujets suivants :

- Aperçu de l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Composante annuelle* et de l'*Enquête sur les expériences de la maternité*, Statistique Canada;
- L'Initiative des amis des bébés et les contrats provinciaux sur les préparations pour nourrissons : compte rendu de la Nouvelle-Écosse;

- Le rapport de pays sur l'Initiative des amis des bébés issu de la huitième conférence des coordonnateurs de l'IHAB : pays industrialisés, Europe orientale et la Communauté des États indépendants (CEI), Vilnius (Lituanie);
- La mise en œuvre de l'Initiative des amis des bébés en Ontario;
- Le message d'intérêt public de Nouvelle-Écosse fondé sur *Mama Milk – Best Practice: Breastfeeding Support in Tatamagouche, NS* (le lait maternel – la pratique exemplaire : le soutien de l'allaitement maternel à Tatmagouche, en N.-É.).

D'autres travaux clés

En 2014, le comité P/T a collaboré au *Rapport de situation; Initiative amis des bébés au Canada* (2014) subventionné par l'ASPC.

Les membres du comité P/T ont aussi participé à la révision du document *Protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement maternel : un guide pratique pour les programmes communautaires* créé en partenariat avec le Programme canadien de nutrition prénatale et le CCA, et publié en mai 2014.

Les membres du comité P/T ont donné leurs réactions pour l'examen du document *BFHI for Neonatal Intensive Care- Neo-BFHI Core Indicators* (IHAB pour les soins intensifs néonataux – indicateurs de base de l'IHAB pour nouveau-nés).

Les membres du comité P/T ont participé à des séances de groupe de travail au sujet des contrats sur les préparations pour nourrissons et l'élaboration d'un plan de travail quinquennal qui s'aligne sur le plan de travail du comité d'évaluation du CCA. En outre, le comité P/T a pris une part active à la planification du symposium national sur l'IAB du CCA à venir à Edmonton (Alberta) en avril 2015.

Le comité P/T

La liste des membres a évolué cette année. Nous avons accueilli les nouvelles représentantes suivantes : Melissa Guyot, DGSPNI; et Betty-Ann Robinson, Nouvelle-Écosse, Anna Maria Smith, Ontario, Gwen Frank, Saskatchewan, et Candace Ross, Territoires du Nord-Ouest. Nous avons dit au revoir à Christina Rooney, Nunavut; Maryanne King, Saskatchewan; Patricia Martz, Alberta, et Erin Enros, SC, DGSPNI.

Les membres actuels sont :

- Carolyn Solomon et Janet Walker, Colombie-Britannique
- Riddhi Shukla et Dianne Nikiforuk, Alberta
- Laura Matz et Gwen Frank, Saskatchewan
- Dawn Ridd et Linda Romphf, Manitoba
- Janette Bowie et Anne Smith, Anna Maria Smith/Kimberley Felker, Ontario
- Laura Haiek, Québec
- Donna Walsh et Dianne Boswall, Île-du-Prince-Édouard
- Cathie Royle et Janet Murphy Goodridge, Terre-Neuve-et-Labrador
- Donna Brown et Isabelle Melançon, Nouveau-Brunswick
- Tina Swinamer, Rebecca Attenborough, Betty-Ann Robinson, Nouvelle-Écosse
- Elsie De Roose, Territoires du Nord-Ouest
- Susie Pearce, Nunavut
- Brenda Dedon, Yukon
- Julie Castleman, Agence de la santé publique du Canada
- Melissa Guyot, Santé Canada, Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits

Membres correspondants : Kathy Venter, présidente sortante du CCA, et Marianne Brophy et Michelle LeDrew, coprésidentes du comité d'évaluation du CCA

Présenté respectueusement par

Janet Murphy-Goodridge and Janet Walker, coprésidentes

Rapport du comité d'évaluation de l'IAB du CCA 2014

Les principales tâches du comité consistent à surveiller l'évaluation des établissements hospitaliers et communautaires en partenariat avec le comité provincial/territorial et à élaborer et à raffiner les normes et les outils nécessaires à la démarche d'évaluation. Ce comité assure une étroite liaison avec le comité P/T de mise en oeuvre de l'IAB du CCA pour renforcer l'expertise et

les capacités P/T d'évaluation en matière de l'IAB à l'échelle nationale.

Les membres du comité sont les évaluatrices principales :

Marianne Brophy (coprésidente), Michelle LeDrew (coprésidente), Suanne Dionne, Louise Dumas, Marina Green, Marg LaSalle, Kathy Venter, Ginette Belanger.

Le comité d'évaluation s'est réuni huit fois en 2014.

Mesures clés du plan de travail du comité d'évaluation :

- Appui national au conseil d'administration du CCA sur les questions se rapportant à l'évaluation de l'IAB
 - Les coprésidentes assistent aux réunions ordinaires du conseil d'administration du CCA.
 - Recherche de couverture d'assurance en collaboration avec le conseil d'administration pour les évaluatrices du CCA pendant l'évaluation. Les établissements demandent 2 millions de dollars en couverture et une exonération pour la responsabilité civile et les blessures.
- Appui et mobilisation du comité provincial/territorial
 - Liaison et consultation avec le comité provincial/territorial (P/T) de mise en oeuvre de l'IAB du CCA comprenant la participation à des réunions mensuelles par téléconférence
 - Consultation des comités et établissements provinciaux et territoriaux individuels et appui qui leur a été donné au sujet des problèmes en matière de politiques et de pratiques, y compris le Code de l'OMS et les accords d'achat de préparations pour nourrissons. Les membres du comité ont consacré beaucoup de temps à communiquer par courriel et à répondre aux questions de particuliers et de groupes d'un bout à l'autre du Canada, notamment en participant, par conférence téléphonique ou en personne, à des réunions avec la direction des établissements pour clarifier et renforcer les capacités de l'IAB.
- À l'échelle internationale
 - Participation au projet pilote pour les nouveau-nés de l'IHAB à 3 emplacements au Canada (Alberta, Ontario et Nouvelle-Écosse)
 - Collecte des réactions aux documents sur les nouveau-nés de l'IHAB d'un peu partout au Canada
 - **Réunion des coordonnateurs des pays industrialisés** : du 6 au 8 juin 2014 à Vilnius, en Lituanie. Rapport sur le pays rédigé et présenté à l'OMS/UNICEF.
 - Tous les deux ans, l'OMS organise une réunion de l'OMS/UNICEF des coordonnateurs de l'IHAB dans les pays industrialisés. Le CCA y sera représenté par Marianne Brophy, Janet Murphy Goodridge, Louise Dumas, Ginette Belanger et Laura Haiek. Ces réunions sont un important forum pour la discussion sur les normes, la liaison et l'échange entre différents pays, et entre les pays membres et l'OMS et l'UNICEF. Le Canada continue à respecter rigoureusement les normes de l'IHAB.
- Indicateurs de résultats pour les Dix conditions pour le succès de l'allaitement, intégrés pour les hôpitaux et les services de santé communautaire de l'IAB :
 - Indicateurs de résultats pour les Dix conditions pour le succès de l'allaitement, intégrés pour les hôpitaux et les services de santé communautaire – demande de réactions des membres provinciaux. Collecte des réactions. Révision des Indicateurs prévue pour 2015.
 - Surveillance et mentorat auprès des coalitions P/T individuelles et des sous-comités individuels d'évaluation du comité de l'IAB (concentration sur l'Ontario, les T.-N.-O. et l'Alberta)
 - Code de l'OMS et résolutions ultérieures de l'AMS : Certaines provinces créent des contrats provinciaux sur les préparations pour nourrissons et s'en servent comme occasion de mieux s'harmoniser avec le Code de l'OMS. On cherche à tirer parti de l'intérêt à créer un contrat national sur les préparations pour nourrissons. Discussion avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments.
- Outils d'évaluation de l'IAB :
 - Outil d'évaluation externe révisé en 2013 pour refléter les Indicateurs de résultats pour les Dix conditions pour le succès de l'allaitement, intégrés pour les hôpitaux et les services de santé communautaire, outils utilisés dans le cadre d'un projet pilote en 2014 et des révisions sont en cours

Démarche d'évaluation de l'IAB

- Rationalisation de la démarche d'évaluation et d'admissibilité, en tenant compte des procédés et des outils du Québec
- Examen de la démarche du renouvellement de la désignation
- Élaboration de critères minimaux en matière de services pour les services de santé communautaire (en cours)
- Révision de la démarche de préévaluation en raison de l'échec de quelques évaluations externes en 2014
- Coordination des évaluations : contrats, factures, équipes d'évaluatrices, rapports et évaluations
- Documents explicatifs de l'IAB
- Définitions et périodes de collecte de données en matière d'allaitement maternel
- Manuel des évaluatrices en cours d'élaboration
- Frais d'examen pour la conduite d'évaluations de l'IAB, les changements proposés quant aux frais à présenter lors d'une réunion du conseil d'administration du CCA en 2015.

Les établissements désignés au Canada

	Colombie-Britannique	Saskatchewan	Manitoba	Ontario	Québec	Total
Hôpitaux	2		1	3	6	10
Centres de naissance					7	7
Communautaires/CLSC		1		16	92	109
Centres de santé pour autochtones					1	1
Total	2	1	1	19	106	129

Veuillez consulter le site Web du CCA pour visualiser la liste des établissements désignés au Canada.

Des certificats de participation ont été décernés à des établissements en Ontario, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, et dans les Territoires du Nord-Ouest. On encourage les établissements qui suivent la démarche de l'IAB à faire une demande de certificat de participation, car c'est un moyen d'énumérer ceux qui ont entrepris la démarche de l'IAB.

- Évaluation de l'IAB :
 - La planification avec le comité P/T en vue du renforcement des capacités des établissements est la responsabilité des membres du comité P/T en 2015-2016. Le comité d'évaluation de l'IAB doit se concentrer sur les évaluations de l'IAB. Administration des évaluations de l'IAB – reconnaissance du temps considérable pour la coprésidence consacré aux fonctions d'administration et de coordination pour les évaluations. Les coprésidentes ont créé un poste d'adjointe administrative. Nous sommes incapables de doter ce poste à l'heure actuelle en raison des fonds limités du CCA.
 - Coordination de l'administration des contrats, des factures et des équipes d'évaluation
 - Bases de données :
 - Suivi des établissements à toutes les étapes de la démarche de l'IAB
 - Mécanisme de suivi de l'expérience des évaluateurs et des candidats-évaluateurs. Modèle de base de données créé par Betty Ann Robinson pour le comité d'évaluation. On prévoit d'utiliser cet outil dans le cadre d'un projet pilote en 2015-2016.
 - Élaboration à nouveau de la méthode de planification des équipes d'évaluateurs pour veiller à la disponibilité des évaluateurs pour les évaluations à venir.
 - Évaluateurs de l'IAB :

- Formation et agrément des évaluateurs : deux ateliers ont été tenus.
 - Winnipeg (Manitoba) : les 8 et 9 mai 2014 (appuyé par le ministère de la Santé du Manitoba);
 - Toronto (Ontario) : les 6 et 7 juillet 2014 (appuyé par la Stratégie de l'IAB pour l'Ontario);
 - On prévoit un autre atelier pour l'Ontario en 2016 (appuyé par la Stratégie de l'IAB pour l'Ontario).
- Toutes les provinces ont des candidats-évaluateurs sauf pour les T.-N.-O., le Yukon, le Nunavut et l'Î.-P.-E. Le but ultime, c'est d'avoir au moins un évaluateur agréé dans chaque province ou territoire.
- Les exigences en matière d'agrément ont changé en 2014. Les candidats-évaluateurs peuvent devenir évaluateurs agréés pour les services de santé communautaire et mettre en place graduellement l'agrément des évaluateurs pour les établissements hospitaliers plus tard (appuie l'utilisation graduelle des compétences).
- Nécessité d'augmentation du nombre de membres du comité d'évaluation de l'IAB pour 2015 pour mieux appuyer le travail et pour créer des occasions de renforcement des capacités et de la durabilité.

Nous exprimons nos sincères remerciements aux membres de ce comité de leurs temps, énergie et expertise. Sans leur extraordinaire engagement, ce travail ne pourrait pas se faire. Nous remercions aussi les candidats-évaluateurs de leur participation bénévole à tous les stades de l'évaluation. Cela signifie habituellement prendre un congé de travail et payer leurs propres frais de déplacement et d'hébergement. Cet engagement est très apprécié.

Présenté respectueusement par
Marianne Brophy et Michelle LeDrew,
coprésidentes du comité d'évaluation de l'IAB

Rapport sur les adhésions et sur l'utilisation du site Web

Peuvent devenir membres du CCA les personnes de nationalité canadienne qui s'intéressent à réaliser volontairement la mission du CCA et qui ne sont d'aucune façon associées à une compagnie dont les produits se retrouvent dans le champ d'application du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* de l'OMS. Les catégories de membre et les droits d'adhésion du CCA sont décrits dans le règlement administratif du CCA.

Les **membres votants** (membres du conseil d'administration et membres de comité permanent) et les **membres associés** (personnes qui s'intéressent à atteindre les buts du CCA) paient les droits d'adhésion annuels de 30 \$.

Le total des **membres** était de 21 en 2012, de 50 en 2013 et de 64 en 2014. Les renouvellements automatiques et les appels lancés par les membres de comité P/T ont servi efficacement à obtenir des adhésions. Il y a des membres votants qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Les **droits d'adhésion** (actuellement de 30 \$) doivent être payés chaque année. Depuis avril 2011, avec le lancement du nouveau site Web, il est possible de devenir membre associé en s'inscrivant directement sur le site Web du CCA et le site compte aussi un processus automatique d'envoi de rappels de renouvellement. Comme par le passé, on peut devenir membre et renouveler son adhésion en ligne grâce à l'option de paiement PayPal. Les personnes qui veulent payer leur adhésion par chèque sont en mesure de s'inscrire dans le site Web et de poster leur chèque à la secrétaire des adhésions.

On peut se procurer des formulaires d'adhésion à titre de membre associé à l'adresse
<http://breastfeedingcanada.ca/Membership.aspx>.

Les **droits d'adhésion** servent à payer les frais du CCA comme la participation de la représentante du CCA au comité sur la nutrition de la Société canadienne de pédiatrie, la participation des déléguées du CCA au forum de l'OMS à l'intention des coordonnateurs de l'IAB dans les pays industrialisés et les honoraires du webmestre.

Tom Cahill, webmestre, présente les statistiques suivantes sur l'utilisation du site Web pour l'AGA du CCA.

Le site Web – Il y a eu 127 548 pages vues de notre site Web en 2014, allant de 11 000 à 16 000 pages vues par mois, les chiffres de la plupart des mois se situant autour de 12 000 pages vues.

Les visiteurs du site Web proviennent surtout du Canada et des États-Unis. Toutefois, un pourcentage d'entre eux est des Pays-Bas, de la Chine, du Japon, de l'Allemagne, de l'Espagne, de la Roumanie, du Royaume-Uni et de la France, avec moins de 1 000 personnes venant de l'Ukraine et d'autres pays.

L'amélioration du site Web : Jason DiMichele, webmestre, a travaillé avec le conseil d'administration pour faire en sorte que le site Web offre une interface moderne et conviviale au public canadien et mondial. À la mi-mars 2014, la transition au nouveau webmestre du CCA, Tom Cahill, a eu lieu. Afin de s'acquitter de ses fonctions, M. Cahill a :

- 1) tous les renseignements sur les comptes pour les services d'hébergement de domaine de site Web et les services de fournisseur d'accès Internet,
- 2) toutes les licences et la documentation quant au code de site Web et des éléments qui s'y rattachent,
- 3) toute la documentation pertinente relativement au soutien du site.

Linda Romphf et Tom Cahill ont exploré un certain nombre d'options quant à un portail des membres, toutefois, aucune décision n'a été prise cette année. Cette question sera explorée davantage en 2015.

Les ajouts au site Web : On a ajouté un certain nombre de publications diverses au site Web cette année.

<http://breastfeedingcanada.ca>

Rapport présenté par Linda Romphf, secrétaire des adhésions du CCA et agente de liaison quant au site Web.

Rapport de l'agente de liaison auprès du comité sur la nutrition de la Société canadienne de pédiatrie

À part les membres reconnus du comité sur la nutrition de la Société canadienne de pédiatrie (SCP) (pédiatres), des représentants de plusieurs organismes (*agents de liaison*) siègent à ce comité et comprennent le **Comité canadien pour l'allaitement**, Les diététistes du Canada, Santé Canada, l'American Academy of Pediatrics et la Human Milk Banking Association of North America (association pour les banques de lait humain d'Amérique du Nord). Le comité s'est réuni les 22 et 23 janvier 2014 à Ottawa et une autre fois par téléconférence le 26 juin 2014.

Le comité sur la nutrition de la SCP communique des messages clés aux pédiatres d'un bout à l'autre du Canada par des déclarations et des points de pratique par l'entremise de sa revue *Paediatrics & Child Health* (pédiatrie et santé de l'enfance) et de son site Web. Ces déclarations et points de pratique servent souvent de lignes directrices pour les fournisseurs de soins de santé primaires et à guider les politiques en matière de santé publique. L'agente de liaison du CCA encourage le soutien, la protection et la promotion de l'allaitement maternel pour alimenter les nourrissons et les enfants, et les lignes directrices associées. L'agente de liaison préconise aussi les notions de l'IAB et du *Code international de commercialisation des substituts du lait maternel* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), là où il y a lieu.

Le point de pratique suivant a été publié en 2014 :

La nutrition du nourrisson né à terme et en santé, de six à 24 mois : un aperçu <http://www.cps.ca/fr/documents/position/la-nutrition-nourrisson-terme-sante-six-24-mois>

Ce point de pratique est un résumé de l'énoncé conjoint (voir ci-dessous) qui souligne l'importance de l'allaitement maternel continu après l'ajout d'aliments solides à l'âge de six mois.

Les *déclarations* suivantes ont été réaffirmées en 2014 :

Les banques de lait humain <http://www.cps.ca/fr/documents/position/banques-de-lait-humain>

Promouvoir la surveillance optimale de la croissance des enfants au Canada : L'utilisation des nouvelles courbes de croissance de l'Organisation mondiale de la santé <http://www.cps.ca/fr/documents/position/courbes-de-croissance-enfants>

Le CCA à titre de membre du Groupe de travail mixte sur l'alimentation du nourrisson de Santé Canada

Santé Canada a créé le Groupe de travail mixte sur l'alimentation du nourrisson (GTM) en décembre 2009 pour soutenir la révision de certaines lignes directrices choisies sur l'alimentation du nourrisson que contient actuellement le document *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé - Énoncé du groupe de travail mixte (NNNTS)*. Les membres du GTM comprennent des représentants d'organismes responsables de l'élaboration du NNNTS, notamment Santé Canada, le comité sur la nutrition de la Société canadienne de pédiatrie, Les diététistes du Canada et, depuis août 2011, le **Comité canadien pour l'allaitement**. Santé Canada a dit du CCA qu'il avait « l'expérience et les perspectives qui aideront à faire en sorte que les recommandations demeurent fondées sur des données probantes et pertinentes pour soutenir la santé des nourrissons au Canada ». Le CCA est très content de faire partie de ce groupe de travail et il voit cette affiliation avec le Groupe de travail mixte sur l'alimentation du nourrisson comme une importante occasion d'avoir un impact sur les politiques en matière de nutrition qui touchent la santé des enfants du Canada et de leur mère.

Santé Canada a publié l'énoncé révisé intitulé *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé - Recommandations de la naissance à six mois* en septembre 2012. L'énoncé complémentaire intitulé *La nutrition du nourrisson né à terme et en santé : Recommandations pour l'enfant âgé de 6 à 24 mois* (<http://www.hc-sc.gc.ca/fn-an/nutrition/infant-nourrisson/recom/recom-6-24-months-6-24-mois-fra.php#a1>) a été publié en avril 2014. Ce dernier énoncé souligne l'importance d'appuyer les mères et les familles pour qu'elles continuent l'allaitement maternel de leurs enfants au-delà des débuts de la petite enfance pour des raisons qui comprennent tant la nutrition que la protection immunitaire. L'**Initiative des amis des bébés** et le **Code international de commercialisation des substituts du lait maternel de l'OMS** et la **Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant de l'OMS** sont reconnus dans cet énoncé comme des éléments clés afin de soutenir l'augmentation de la durée de l'allaitement maternel et, de ce fait, de la santé des enfants canadiens et de leur mère. Cet énoncé donne aux professionnels de la santé des principes et recommandations fondés sur des données probantes. Il servira de fondement pour élaborer des lignes directrices pratiques sur l'alimentation à l'intention des fournisseurs de soins et des organismes de santé partout au Canada.

Le tout respectueusement soumis par

Geneviève Courant,
agente de liaison auprès du comité sur la nutrition et la gastroentérologie de la SCP

Rapport financier 2015

Le nombre accru de transactions de cet exercice financier reflète le travail croissant qu'entreprennent les évaluateurs de l'Initiative des amis des bébés du CCA. Nous vivons actuellement une période passionnante, car l'IAB prend de plus en plus d'ampleur dans tout le pays.

Le Comité canadien pour l'allaitement/Breastfeeding Committee for Canada a rempli avec succès les formulaires requis en vue de la transition aux termes de la nouvelle *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. On nous a délivré un *certificat de prorogation* qui sera inclus avec soin dans le registre des procès-verbaux et des motions. Cette nouvelle loi comporte de différentes obligations en matière des rapports. Vous trouverez les renseignements pertinents à l'adresse www.corporationscanada.ic.gc.ca.

Enfin, le CCA a commencé à explorer des façons de chercher du financement pour assurer la viabilité financière, non pas le profit. À l'heure actuelle, les droits reçus pour le travail effectué auprès d'établissements qui ont entrepris la démarche de l'IAB couvrent le travail et les frais des évaluateurs sans prévoir de revenu pour les activités quotidiennes de l'organisme. Je remercie toutes les personnes qui se sont jointes à cette discussion essentielle et continue. Pendant l'exercice qui vient, la discussion portera en partie sur le besoin d'acheter de l'assurance pour le conseil d'administration du CCA et pour les évaluateurs qui visitent des établissements au nom du CCA. C'est une dépense essentielle qui n'a pas fait partie des dépenses annuelles jusqu'à présent.

Le tout respectueusement soumis,

Dianne Nikiforuk

